





Faulx-les Tombes, le mercredi 30 août 2006

## ECOLE DE L' ENVOL

Direction: C. DEGLIM

Réf : CD12006 DISPOSITIONS RENTREE 5 et 6P.

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour la confiance que vous témoignez à notre enseignement communal. Vous trouverez ci-après les renseignements spécifiques à la classe de votre enfant ainsi que les modalités  d'organisation générale de l'école. Tout au long du document, vous rencontrerez le  pictogramme. Il signifie qu'une rubrique est à compléter.

### DISPOSITIONS PARTICULIERES.

Classe : 3, 4, 5 et 6ème primaires

Local : étage de l'ancien bâtiment


Instituteur : Michèle Visart

Téléphone : 081/570365

### Horaire des élèves :

L'horaire hebdomadaire des élèves comprend obligatoirement : 28 périodes de 50 minutes

- ♦ 24 assurées par les instituteurs ayant pour objectif de permettre aux élèves d'atteindre les Socles de compétences (de 1 à 24)
- ♦ 2 périodes d'éducation physique (y compris la natation) EP1 et EP2
- ♦ 2 périodes d'un cours philosophique RM1 ET RM1
- ♦ 2 périodes de langues modernes LM1 ET LM2
- ♦ Les périodes de 15H00 à 15H50 sont facultatives sauf celle du lundi qui est obligatoire.

|             | LUNDI                        | MARDI                         | MERCREDI  | JEUDI                         | VENDREDI                       |
|-------------|------------------------------|-------------------------------|---|-------------------------------|--------------------------------|
| 08H30-09H20 | 1. CLASSE-EVEIL SCIENTIFIQUE | 5. CLASSE                     | 10. CLASSE-LANGUES MODERNES   | 14. CLASSE                    | 19. CLASSE                     |
| 09H20-10H10 | 2. CLASSE                    | 6. CLASSE                     | 11. CLASSE-LANGUES MODERNES   | 15. CLASSE                    | 20. CLASSE                     |
| 10H10-10H30 | RECREATION                   | RECREATION                    | RECREATION  | RECREATION                    | RECREATION                     |
| 10H30-11H20 | 3. CLASSE                    | 7. CLASSE                     | 12. CLASSE  | 16. CLASSE                    | 21. CLASSE                     |
| 11H20-12H10 | 4. CLASSE                    | EP1 GYMNASIQUE                | 13. CLASSE  |                               | 22. CLASSE                     |
| 12H10-12H40 | DINER                        | DINER                         |   | DINER                         | DINER                          |
| 12H40-13H10 | RECREATION                   | RECREATION                    |   | RECREATION                    | RECREATION                     |
| 13H10-14H00 | EP2. TRANSPORT PISCINE       | 8. CLASSE                     |   | 17. CLASSE                    | 23. CLASSE                     |
| 14H00-14H50 | EP2. PISCINE TRANSPORT       | 9. CLASSE                     |   | 18. CLASSE                    | 24 CLASSE RM2. RELIGION MORALE |
| 15H00-15H50 | RM1. RELIGION MORALE         | ECOLE DES DEVOIRS OU ATELIERS |  | ECOLE DES DEVOIRS OU ATELIERS | ATELIERS                       |

## ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL

2, Rue des Ecoles

5340 FAULX-LES TOMBES

Tél. (081) 570.622

E-Mail [chdeglim@swing.be](mailto:chdeglim@swing.be)

<http://www.ecenvol.com>

Fax (081) 579.209




Faulx-les Tombes, le mercredi 30 août 2006

## ECOLE DE L' ENVOL

Direction: C. DEGLIM

Réf : CD12006 DISPOSITIONS RENTREE 5 et 6P.

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour la confiance que vous témoignez à notre enseignement communal. Vous trouverez ci-après les renseignements spécifiques à la classe de votre enfant ainsi que les modalités  d'organisation générale de l'école. Tout au long du document, vous rencontrerez le pictogramme. Il signifie qu'une rubrique est à compléter.

### DISPOSITIONS PARTICULIERES.

Classe : 5 et 6ème primaires

Local : étage de l'ancien bâtiment

Instituteur : Raphaël BEAUJEAN

Téléphone : 083/61 36 02

### Horaire des élèves :

L'horaire hebdomadaire des élèves comprend obligatoirement : 28 périodes de 50 minutes

- ♦ 24 assurées par les instituteurs ayant pour objectif de permettre aux élèves d'atteindre les Socles de compétences (de 1 à 24)
- ♦ 2 périodes d'éducation physique (y compris la natation) EP1 et EP2
- ♦ 2 périodes d'un cours philosophique RM1 ET RM1
- ♦ 2 périodes de langues modernes LM1 ET LM2
- ♦ Les périodes de 15H00 à 15H50 sont facultatives sauf celle du lundi qui est obligatoire.

|             | LUNDI                  | MARDI                        | MERCREDI                    | JEUDI                         | VENDREDI             |
|-------------|------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|----------------------|
| 08H30-09H20 | 1. CLASSE              | 5. CLASSE-EVEIL SCIENTIFIQUE | 11. CLASSE-LANGUES MODERNES | 15. CLASSE                    | 20. CLASSE           |
| 09H20-10H10 | 2. CLASSE              | 6. CLASSE                    | 12. CLASSE-LANGUES MODERNES | 16. CLASSE                    | 21. CLASSE           |
| 10H10-10H30 | RECREATION             | RECREATION                   | RECREATION                  | RECREATION                    | RECREATION           |
| 10H30-11H20 | 3. CLASSE              | 7. CLASSE                    | 13. CLASSE                  | 17. CLASSE                    | 22. CLASSE           |
| 11H20-12H10 | 4. CLASSE              | 8. CLASSE                    | 14. CLASSE                  | EP1 GYMNASTIQUE               | 23. CLASSE           |
| 12H10-12H40 | DINER                  | DINER                        |                             | DINER                         | DINER                |
| 12H40-13H10 | RECREATION             | RECREATION                   |                             | RECREATION                    | RECREATION           |
| 13H10-14H00 | EP2. TRANSPORT PISCINE | 9. CLASSE                    |                             | 18. CLASSE                    | 24. CLASSE           |
| 14H00-14H50 | EP2. PISCINE TRANSPORT | 10. CLASSE                   |                             | 19. CLASSE                    | RM2. RELIGION MORALE |
| 15H00-15H50 | RM1. RELIGION MORALE   | ECOLE DES DEVOIRS ATELIERS   |                             | ECOLE DES DEVOIRS OU ATELIERS | ATELIERS             |



## ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL

2, Rue des Ecoles

5340 FAULX-LES TOMBES

Tél. (081) 570.622

E-Mail [chdeglim@swing.be](mailto:chdeglim@swing.be)

<http://www.ecenvol.com>

Fax (081) 579.209



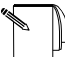
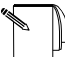
Faulx-les Tombes, le mercredi 30 août 2006

## ECOLE DE L' ENVOL

Direction: C. DEGLIM

Réf : CD12006 DISPOSITIONS RENTREE 5 et 6P.

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour la confiance que vous témoignez à notre enseignement communal. Vous trouverez ci-après les renseignements spécifiques à la classe de votre enfant ainsi que les modalités  d'organisation générale de l'école. Tout au long du document, vous rencontrerez le  pictogramme. Il signifie qu'une rubrique est à compléter.

### DISPOSITIONS PARTICULIERES.

Classe : 5 et 6ème primaires

Local : étage de l'ancien bâtiment

Instituteur : Michaël JACQUES

Téléphone : 081/73 46 41

### Horaire des élèves :

L'horaire hebdomadaire des élèves comprend obligatoirement : 28 périodes de 50 minutes

- ♦ 24 assurées par les instituteurs ayant pour objectif de permettre aux élèves d'atteindre les Socles de compétences (de 1 à 24)
- ♦ 2 périodes d'éducation physique (y compris la natation) EP1 et EP2
- ♦ 2 périodes d'un cours philosophique RM1 ET RM1
- ♦ 2 périodes de langues modernes LM1 ET LM2
- ♦ Les périodes de 15H00 à 15H50 sont facultatives sauf celle du lundi qui est obligatoire.

|             | LUNDI                           | MARDI                            | MERCREDI                           | JEUDI                               | VENDREDI                |
|-------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| 08H30-09H20 | 1. CLASSE                       | 5. CLASSE                        | 11. CLASSE-<br>LANGUES<br>MODERNES | 15. CLASSE                          | 20. CLASSE              |
| 09H20-10H10 | 2. CLASSE                       | 6. CLASSE                        | 12. CLASSE-<br>LANGUES<br>MODERNES | 16. CLASSE                          | 21. CLASSE              |
| 10H10-10H30 | RECREATION                      | RECREATION                       | RECREATION                         | RECREATION                          | RECREATION              |
| 10H30-11H20 | 3. CLASSE                       | 7. CLASSE                        | 13. CLASSE                         | EP1<br>GYMNASTIQUE                  | 22. CLASSE              |
| 11H20-12H10 | 4. CLASSE-EVEIL<br>SCIENTIFIQUE | 8. CLASSE                        | 14. CLASSE                         | 17. CLASSE                          | 23. CLASSE              |
| 12H10-12H40 | DINER                           | DINER                            |                                    | DINER                               | DINER                   |
| 12H40-13H10 | RECREATION                      | RECREATION                       |                                    | RECREATION                          | RECREATION              |
| 13H10-14H00 | EP2. TRANSPORT<br>PISCINE       | 9. CLASSE                        |                                    | 18. CLASSE                          | 24. CLASSE              |
| 14H00-14H50 | EP2. PISCINE<br>TRANSPORT       | 10. CLASSE                       |                                    | 19. CLASSE                          | RM2. RELIGION<br>MORALE |
| 15H00-15H50 | RM1. RELIGION<br>MORALE         | ECOLE DES<br>DEVOIRS<br>ATELIERS |                                    | ECOLE DES<br>DEVOIRS OU<br>ATELIERS | ATELIERS                |



## ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL

2, Rue des Ecoles

5340 FAULX-LES TOMBES

Tél. (081) 570.622

E-Mail [chdeglim@swing.be](mailto:chdeglim@swing.be)

<http://www.ecenvol.com>

Fax (081) 579.209

### Horaire des dîners : de 12h10 à 12h40.

Prix : dîner chaud : **2.20€**. Jus, potage, ... **0,4€**

Le montant des dîners, boissons, garderies... est à payer **PAR ENFANT INDIVIDUELLEMENT**, **OBLIGATOIREMENT LE LUNDI** et ce **POUR TOUTE LA SEMAINE** à l'aide d'une enveloppe fermée contenant le montant total de la semaine, le nom de l'enfant et le détail de la dépense.

Les pièces cuivrées ne sont pas les bienvenues. Merci de votre compréhension.

### Aide à la présentation de ce qui a été vu durant le temps scolaire.

Cette activité est organisée le lundi, le mardi et le jeudi **de 15.00 à 15.50** pour les élèves de primaire.

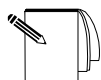
Les enseignants bénévoles sont chargés de ce service qui est **entièrement gratuit**.

### Cours de gymnastique.

La gymnastique est dispensée le jeudi matin. Il est impératif pour des raisons de sécurité que votre enfant dispose le jour des séances d'une tenue sportive : short ou training, tee-shirt, baskets.

Pour ce qui est de la natation : maillot (pas de maillot-short), essuie.

### Cours de religion catholique ou de morale.



Merci de compléter et de remettre la déclaration annexée relative au choix du cours de religion ou de morale pour **LUNDI** à l'enseignant de votre enfant.

### Photocopies.

Les enseignants de l'école travaillent avec des feuilles photocopiées rangées dans des fardes. Afin d'apprendre aux enfants à ne pas gaspiller le papier et à être ordonné, il sera demandé **0,1€** pour toute copie qui devra être reproduite pour cause de perte ou de manque de soin.

Les enfants ne peuvent pas utiliser le copieur du secrétariat.

### Liste des fournitures demandées pour la rentrée.

Elle sera signalée à chaque enfant par son enseignant via la farde d'informations ou l'agenda scolaire.

### Liste des dépenses pour l'année scolaire.

**Piscine : 1,30€** la séance. (une séance par semaine).

**4ème cycle le jeudi après-midi.**

**Abonnement livres** : cet abonnement est **OBLIGATOIRE**. Il sert à payer divers abonnements qui fournissent la bibliothèque de classe..



**15€** pour l'année pour chaque enfant. Cette somme est à payer pour **LE LUNDI 18 SEPTEMBRE AU PLUS TARD** exclusivement sur le compte de l'école **001-1822054-82**.

**Théâtre et cinéma** : **4€** la séance avec transport par les bus du TEC (environ une séance par trimestre).

**Classes de dépaysement pédagogique** : Dates :dans le courant du 3ème trimestre—Lieu : Center Parcs

Coût : **100€** à verser au plus tard le lundi 16 avril 2007 **uniquement sur le compte 001-1822054-82 de l'école.** Système d'épargne :

|                     |     |
|---------------------|-----|
| le lundi 9 octobre  | 20€ |
| le lundi 6 novembre | 20€ |

|                    |     |
|--------------------|-----|
| le lundi 5 février | 20€ |
| le lundi 5 mars    | 20€ |

|                   |     |
|-------------------|-----|
| le lundi 16 avril | 20€ |
|-------------------|-----|

**Activités propres à l'école et au comité des parents** destinées à acheter du matériel , des livres,...

**21 octobre 2006 : BAL DES ENFANTS** (sans alcool ni tabac).

**3 mars 2007 : REPAS COUSCOUS**

**23 juin 2007 : FETE DES PARENTS**

**Date à déterminer : FETE DE CYCLE**

**+++ LES IMPREVUS.**

## DISPOSITIONS GENERALES.

### Entrée à l'école.

Tous les élèves, maternels et primaires entreront par la nouvelle entrée (Rue des Ecoles) de 7H30 à 8H10.  
De 8H10 à 8H30 : entrée au choix par la Rue des Ecoles ou par la Rue de la Goyette.

### Aménagement «sécurité».

Le revêtement rouge, le rond-point, les ralentisseurs, le passage pour piétons ... ont été installés pour offrir une plus grande sécurité à vos enfants. Merci de respecter la signalisation mise en place (ROND-POINT OBLIGATOIRE, VI- TESSE LIMITÉE, STATIONNEMENT DANS LE SENS DE LA MARCHE...).

### Garderie.

L'école est ouverte le matin à partir de 07h30 et ferme ses portes à 18h00. Une garderie pour les enfants dont les parents travaillent est organisée chaque jour (y compris le mercredi) à partir de 16H00 jusqu'à 18H00 . Je vous demanderai de bien vouloir respecter scrupuleusement ces heures. La garderie n'est pas une école des devoirs. Afin que les enfants ne se retrouvent plus seuls dans la cour, la garderie commencera à 16H00 précises. Tous les élèves seront à ce moment sous la responsabilité de la gardienne et le service sera payant.



TOUT STATIONNEMENT AUX ABORDS IMMÉDIATS DE L'ÉCOLE EST INTERDIT TANT À L'ARRIVÉE QU'À LA SORTIE DES COURS. EN CAS D'ACCIDENT CONSÉCUTIF AU NON-RESPECT DE CES DIRECTIVES, L'ASSURANCE SCOLAIRE N'INTER- VIENDRAIT PAS.

La participation financière s'élève à 0.50€ de 16h00 à 17h00 et à 1€ de 16H00 à 18H00 par jour et par élève. Le mercredi, le prix est fixé à 1,25€ de 12h30 à 15h00 et à 2,50€ de 12h30 à 18h00.

Martine LEPONCE, Dominique MARCHAND, Fabienne DOUXFILS sont chargées de ce service qui se tiendra

- ♦ dans l'agora d'entrée le matin
- ♦ dans le préau couvert de la cour maternelle le soir.

Les paiements se font exclusivement à Dominique MARCHAND. La garderie sera mise en place dès ce vendredi 1er septembre.

### Calendrier scolaire 2006-2007

Rentrée scolaire: vendredi 1er septembre 2006

Fête de la Communauté française : mercredi 27 septembre

Congé d'automne : du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre

Vacances d'hiver : du lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier

Congé de carnaval : du lundi 19 février au vendredi 23 février

Vacances de printemps : du lundi 2 avril au vendredi 13 avril

Fête du 1er mai : mardi 1er mai 2007

L'ascension : jeudi 17 mai 2007

Le lundi de la Pentecôte : lundi 28 mai 2007

Les vacances d'été débutent le 1er juillet 2007

### Agenda scolaire et farde d'informations.

L'agenda scolaire sera l'intermédiaire entre l'école et la famille; vous pourrez, comme l'enseignant, y noter vos remarques ainsi que les absences, les retards, ... et notes.

Dans la farde, vous trouverez toutes les informations concernant l'école (menus, convocations...) Merci de la consulter régulièrement.

### Enfants malades.

Un enfant malade et contagieux ne peut pas se trouver à l'école. Il est important également de vérifier régulièrement la chevelure de votre enfant afin de contrôler s'il n'est pas porteur de poux.

### Le téléphone.

Suite aux nombreux abus rencontrés, l'utilisation du téléphone de l'école par les parents ou par les enfants sera payante.

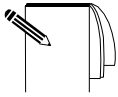
### Comité de parents.

Vous serez convoqués à chaque réunion . La première réunion aura lieu dans le courant du mois de septembre.

Vous serez informés de ce qui s'est dit et décidé par un compte-rendu qui sera remis dans la farde d'informations .

Lisez-le: vous serez ainsi avertis de ce qui se passe dans l'école de votre enfant. Mieux encore: participez aux réunions au cours desquelles nous abordons de multiples sujets liés à la vie de l'établissement.

Le fait de venir à une réunion n'implique pas d'assister aux suivantes.



Talon à remettre complété et signé pour LE LUNDI 4 SEPTEMBRE à l'enseignant de votre enfant.

Je soussigné \_\_\_\_\_ (nom et prénom du parent) Téléphone \_\_\_\_\_

parent de \_\_\_\_\_ (nom et prénom de l'enfant)

déclare avoir pris connaissance  
des dispositions particulières et générales de l'Ecole Communale de l'Envol  
et m'engage à les faire respecter par mon enfant.

♦ **SORTIE DES CLASSES**

A la sortie des classes, mon enfant :

- ne peut quitter l'école seul (\*)
- peut quitter l'école avec sa sœur ou son frère aîné (\*\*)
- peut quitter l'école seul (\*\*)

♦ **CLASSES DE DEPAYSEMENT**

- Je paierai sur le compte de l'école
  - de façon échelonnée (\*)
  - en un seul versement (\*\*)

♦ **ABONNEMENT LIVRES**

- Je paierai les 15€ sur le compte de l'école pour le 18 septembre

♦ **LANGUES MODERNES**

- je choisis **ANGLAIS NEERLANDAIS (\*)**

♦ **THEMES ET DEBATS DES REUNIONS DU COMITE DE PARENTS**

- Je souhaite aborder le ou les thème(s) suivant(s) dans le courant de l'année 2006-2007 lors des réunions du comité de parents :(\*\*)
- .....

♦ **DEMANDE D'AIDE**

- Afin de permettre à tous les enseignants de participer à la concertation, je serais disponible pour aider à la surveillance des cours de récréation les mercredis matin suivants(\*\*) :

06/09/06—20/09/06—04/10/06-18/10/06-15/11/06-29/11-06-  
20/12/06-10/01/07 -24/01/07-07/02/07-14/03/07-28/03/07-  
18/04/07-02/05/07 -16/05/07-30/05/07-13/06/07

- ♦ **GARDERIE, ATELIERS ET ECOLE DES DEVOIRS**—Mon enfant participera (à compléter par des croix)

|   | LUNDI            | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|------------------|-------|----------|-------|----------|
| GARDERIE DU MATIN                           |                  |       |          |       |          |
| GARDERIE DU SOIR                            |                  |       |          |       |          |
| JE REPENDRAI MON ENFANT A 14H50             |                  |       |          |       |          |
| ATELIERS OU ECOLE DES DEVOIRS (15H00/15H50) | X<br>OBLIGATOIRE |       |          |       |          |

Date et signature

(\*)Barrez les mentions inutiles ou compléter